

# Patinoire de Liège : il faut prendre des mesures conservatoires

Communiqué, 31 janvier 2011



L'annonce de la fermeture définitive de la patinoire<sup>1</sup>, logée dans l'ancien Palais des fêtes de la Ville de Liège à l'Exposition internationale de l'eau de 1939, anticipe de quelques mois l'abandon de l'infrastructure au profit de la nouvelle patinoire au Longdoz dont l'ouverture est prévue en 2012.

Nonobstant les promesses faites par la ville de Liège d'inscrire ce bâtiment dans le dossier de candidature à l'Exposition internationale 2017<sup>2</sup>, il est dès à présent nécessaire de prendre des mesures conservatoires pour éviter un scénario « à la Val Benoît », autre ensemble architectural emblématique des années 1930, qui a fait l'objet de pillages et de dégradations rapides en l'absence d'une intervention efficace des pouvoirs publics pour le sécuriser<sup>3</sup>. Nous demandons, à la fois, qu'un état des lieux complet du bâtiment soit réalisé (revêtements et éléments architecturaux intérieurs et extérieurs, intégration d'œuvres d'art, mobilier) et que les accès du bâtiment soient sécurisés, afin d'éviter des déprédations que l'on sait particulièrement rapides pour un bâtiment inoccupé.

Le palais a été réalisé par l'architecte en chef de la ville de Liège Jean Moutschen, à qui l'on doit également la construction du Lycée Léonie de Waha sur le Boulevard d'Avroy (1936, classé). Il incarne la politique architecturale innovante de la Ville de Liège à l'époque, en proposant une interprétation locale très intéressante des courants architecturaux modernes de l'entre-deux-guerres en Europe. À ce titre, et comme le recommande l'Inventaire du patrimoine de Wallonie<sup>4</sup>, il mérite la protection comme monument. Vu le caractère incertain de la sélection de la candidature de Liège pour l'Exposition 2017, ce classement ouvrirait par ailleurs la possibilité d'une prise en charge du bâtiment par l'Institut du Patrimoine wallon — qu'urbAgora appelle de ses vœux — dont l'une des missions premières est l'assistance « aux propriétaires publics ou privés de biens classés dont certains sont menacés ou dégradés ou pour lesquels un projet de restauration et de réaffectation soit ne se dégage pas »<sup>5</sup>.

Quant à l'opportunité d'inscrire le bâtiment dans la reconstruction globale des Halles des foires appelée par nos élus, si cette option est à priori séduisante, nous estimons qu'il est indispensable de mener au préalable un débat, au sein de l'agglomération, sur la localisation d'une pareille infrastructure dont l'attractivité dépasse largement le cadre communal liégeois. Nous rappelons à cette occasion l'intéressante proposition d'Alain Mathot d'affecter à cette fonction, l'une des pièces maîtresse attendue pour la requalification urbanistique de la vallée sérésienne, les Ateliers Centraux à Seraing<sup>6</sup>.

Enfin, nous demandons également que l'ancienne école Reine Astrid, située dans le parc voisin et érigé par le groupe d'architecte L'Equerre, fasse tout autant l'objet d'une protection, en vertu de ses qualités de témoin majeur de l'avant-garde architecturale des années '30 en Wallonie. Avec la patinoire, il forme l'unique ensemble architectural lié à l'Exposition de 1939, et celui-ci est de grande valeur.

De manière générale, urbAgora regrette que la Ville de Liège n'ait pas encore mise en place une stratégie de protection et de valorisation de l'architecture du 20<sup>e</sup> siècle, dont l'héritage a façonné le visage urbain actuel et dont la portée culturelle est bien trop sous-estimée par les pouvoirs publics dans les efforts qu'ils entendent mener pour repositionner Liège en tant que métropole européenne de dimension régionale.

**Retrouvez et commentez nos textes concernant le patrimoine sur :  
[urbagora.be/patrimoine](http://urbagora.be/patrimoine)**

1 Le Soir — Liège, édition du 29 janvier 2011.

2 Le Soir – Liège, édition du 28 septembre 2010.

3 Voir les photos du Val Benoît sur « Forbidden places » :  
<http://www.forbidden-places.net/exploration-urbaine-l-universite-du-val-benoit-a-liege>

4 Patrimoine architectural et Territoires de Wallonie, Liège, éditions Ministère de la Région wallonne / Mardaga, 2004.

5 Institut du patrimoine wallon.

6 ERIGES

## Nous contacter

urbAgora asbl

( a ) En Pierreuse 19-21  
4000 Liège

( e ) [secretariat@urbagora.be](mailto:secretariat@urbagora.be)

( w ) <http://urbagora.be>